Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 862

Artikel: Véhémente polémique : au pavillon "Parents et enfants"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269281

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E 1436

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
GENEVE

J. A.

1er novembre 1958 — GENÈVE QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — No 862

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an . . . . Fr. 8.— (ab. min.)
abonnement à « Femmes Suisses » compris.
Les abonnements partent de n'importe quelle date
Prix du numéro 35 centimes

La liberté est perdue, à coup sûr, si nous la tenons pour acquise.
Mary HYNDMANN.

XVIIIme CONGRÈS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES

Du 25 août au 4 septembre
Enchantement d'Athènes et de la Grèce

Le congrès triennal de l'Alliance internationale Droits égaux, responsabilités égales, s'est déroulé dans la patrie de Platon et d'Aristote, à Athènes. On imagine aisément la joie qu'ont ressentie les déléguées à se retrouver dans un tel cadre. La séance d'ouverture eut lieu dans le Hall du Parnasse, pavoisé aux couleurs des nations représentées. De nombreux orateurs se succédèrent, puis, on entendit Mlle Esther Graff, présidente de l'Alliance internationale, à laquelle se présentèrent les chefs des délégations, souvent en costume régional, escortées par l'étendard de leur pays, que portait une éclaireuse.

Le message des Nations Unies fut transmis par M. James B. Orrick. Une première réception suivit cette séance solennelle, sur la terrasse du Tennis-Club, non loin du temple de Zeus Olympien. Le jour suivant, la maire de la ville reçut les congressistes, qui eurent ensuite le privilège unique d'assister, tandis que la lune se levait lentement, à la représentation d'Iphigénie à Aulis, d'Euridipe, dans le théâtre antique d'Hérode Atticus, au pied de l'Acropole.

Un après-midi fut consacré au travail social accompli par les femmes grecques et à l'œuvre du Fonds de leurs Majestés, dans les villages dévastés du nord de la Grèce.

Les Femmes universitaires grecques invitèrent leurs hôtes au Pirée, dans un club dominant la baie. Lors d'une autre excursion, au Cap Sunium, on admira le coucher du soleil derrière les colonnes du temple de Poséidon.

Une soirée fut consacrée au tour de l'Acropole au clair de lune : une après-midi, à la visite d'un nouvel orphelinat pour filles et à des logements pour vieillards. Le gouvernement grec reçut aussi le congrès au Palace-Hôtel. Enfin ces moment de détente furent couronnés par une excursion de deux jours à Delphes, excursion offerte par l'Organisation nationale du tourisme. Le soir suivant, c'était la tragédie de Marsyas, accompagnée de danses, sur la plage de Vouliagmeni.

Encore une réception de l'Y.W.C.A., du Conseil international des femmes et enfin le dîner d'adieu au restaurant Asteria, à la plage de Glifada, près Athènes, où le Lyceum offrit une parade de costumes grecs, de l'époque minoénne à l'époque byzantine.

Travail assidu

Au milieu de tant de fêtes et de visites instructives, le congrès a-t-il travaillé ? Mais sans doute. Tous les matins, il se mettait à l'ouvrage jusqu'à deux heures de l'après-midi et il a fait le tour des sujets qu'il étudie et des buts qu'il cherche à atteindre. A cette occasion, il a entendu Me Lehmann (Paris), Mme Thanopoulos (Grèce), la Begum Anwar Ahmed (Pakistan, présidente actuelle de la Commission de la femme), Mme T. Leivo Larsson (Finlande), Mme Casinader (Ceylan), Mme Chic Adachi (Japon), Mme Addae (Ghana), Mme Lauritzen (Suède), Mme Figueroa (chef de la division des femmes au BIT) etc.

La présidente sortante, Mlle E. Graff présenta un rapport nourri sur l'activité du comité central pendant ces trois années et annonça que le prochain congrès est prévu pour 1960.

A la suite des conférences et travaux des commissions de nombreuses résolutions furent prises qui réclament un nombre beaucoup plus considérable de **femmes députés** dans les parlements du monde et les conseils locaux ; pour atteindre ce but, il semble indispensable de **développer l'instruction civique** parmi les élèves des écoles et notamment parmi les filles et de leur donner un **sens** précis **de leur responsabilité civique.** Les électrices seront à même de comprendre pourquoi elles ont besoin de représentantes dans les parlements et d'autre part un nombre plus grand de femmes se préparera à la carrirère politique.

On demande aussi que le pacte des droits de l'homme, en préparation **assure l'égalité des époux à l'égard du mariage.** Dans les régimes matrimoniaux, les époux doivent avoir des **droits égaux sur les biens communs.** Dans la législation fiscale, **l'imposition des revenus des époux** doit être **séparée,** sinon les couples sont indûment imposés. Les deux époux doivent avoir un **droit égal à la garde de leurs enfants**, chaque fois que le droit de garde est en cause.

On demande encore des **droits égaux,** pour les deux sexes, à l'**éducation,** à la **formation professionnelle**, et à l'**accès** à toutes les **professions.**

Les déléguées prient le Bureau international du Travail de créer un **Comité tripartite permanent,** qui s'occupera des problèmes des femmes travailleurs, sur une base méthodique, de longue haleine.

Enfin une **résolution d'urgence** demande au Conseil économique et social de reconsidérer la décision qu'il vient de prendre à la 26me session (voir notre numéro du 4 oct.) : il a demandé au Secrétaire général de préparer une recommandation, mais c'est un projet de **convention** qu'il faut préparer concernant l'**âge minimum** du mariage, le **libre consentement des deux époux** au mariage et l'**enregistrement** officiel et **obligatoire du mariage.**

DÉCLARATION GÉNÉRALE

L'Alliance internationale des femmes :

s'engage à faire tous ses efforts en faveur des principes de la Déclaration des Droits de l'homme et en particulier pour que l'égalité soit assurée aux femmes aussi bien dans la loi que dans la pratique...

continuera ses efforts pacifiques en favorisant la compréhension internationale entre les femmes...

... affirme que le développement croissant des forces nucléaires doit être compensé par un renforcement de la discipline morale de l'humanité... fait appel à toutes les femmes pour qu'elles utilisent la puissance sociale et politique qu'elles ont acquise, à assurer la protection de l'Humanité contre les effets nocifs des forces nucléaires et à exiger qu'elles soient consacrées uniquement à des fins pacifiques.

Bribes oratoires

Mme Théodoropoulos, présidente grecque, souhaite la bienvenue

Je profite de cette occasion pour exprimer notre plus sincère gratitude à l'Alliance qui, il y a 38 ans, nous persuada de fonder notre Ligue et qui, depuis lors, nous a aidés pendant la dure campagne que nous avons menée en faveur des droits politiques féminins, droits que nous avons enfin obtenus en 1952...

Aujourd'hui, libres citoyennes, nous sommes conscientes de nos responsabilités, non seulement envers notre pays mais envers l'humanité entière...

Je désire encore exprimer la vive gratitude de notre ligue à Sa Majesté la Reine, qui a bien voulu accorder son gracieux patronage à ce congrès...

M. le Ministre Tsatsos accueille le congrès au nom du gouvernement grec

On considérait, autrefois, que les êtres que la nature avait créés différents, devaient avoir, en raison de cette différence naturelle, une place différente dans la société et dans l'Etat — d'où il résulta que le statut social et juridique de la femme fut, pendant des siècles, inférieur à celui de l'homme.

La nature peut avoir des sexes, mais l'esprit n'en a pas. Ces différences de sexes, qui furent un trait caractéristique de l'histoire jusqu'à notre époque, sont de plus en plus ramenées à leurs dimensions naturelles ; ce qui permet de placer tout être humain sur un pied d'égalité, dans tous les domaines où il apparaît comme personnalité spirituelle et non pas comme simple entité physique.

. . . . . .

Tous les problèmes politiques sont, en dernier ressort, des problèmes d'éducation. Ils ne sauraient être résolus sans l'éducation constante de tous les êtres humains. Toutefois, l'éducation de la femme présente certains problèmes spéciaux dont chaque Etat devrait prendre soin, mais en premier lieu les femmes elles-mêmes, surtout celles qui, comme vous, occupent une position dirigeante dans leurs pays respectifs.

Mme Ezlynn Deraniyagala (Ceylan) la nouvelle présidente de l'Alliance

Je remercie mes collègues du comité et les déléguées assemblées en congrès, pour la confiance qu'elles me témoignent en me confiant cette grande responsabilité, spécialement les membres britanniques qui m'ont nommée imprudemment.

Je vous remercie au nom de mon association, de mes déléguées et de mon pays, pour l'honneur qui m'échoit. Et merci encore pour le tribut rendu aux femmes d'Asie par cette élection... Quand je considère la brillante succession des femmes qui ont occupé le poste où j'accède, je suis profondément consciente de ce qui me manque, personnellement et officiellement. Je me sens, en comparaison, éteinte et psychologiquement, cette comparaison s'impose à moi... tout ce que je peux promettre, c'est de faire de mon mieux, avec l'aide de chacune d'entre vous, du comité central et de ma propre association nationale... Je prie pour que, l 'Alliance n'ait pas diminué en force et en stature, lorsque je remettrai le flambeau à celle qui me succèdera...

A nos abonnés

L'an qui s'annonce sera d'une importance exceptionnelle pour la cause des droits politiques féminins, puisque c'est en 1959 que, pour la première fois dans notre pays, la question sera posée aux électeurs sur le plan fédéral.

Le bulletin vert qui accompagne ce numéro revêt, de ce fait, une grande importance, lui aussi, puisque la fidélité de votre versement nous permet de poursuivre l'œuvre entreprise et de participer à la campagne de propagande qui accompagnera la campagne électorale au début de l'an prochain. Hâtez-vous donc de verser le montant de votre abonnement 1959.

8 frs (y compris « Femmes Suisses ») versement quelque peu anticipé qui permet à notre administration d'éviter l'encombrement postal de décembre.

Merci d'avance.

« Le Mouvement féministe »

Véhémente polémique

Au pavillon « Parents et enfants »

Mme Yvonne : Quel pavillon intéressant nous venons de visiter !

Mlle Rachel : Vous n'êtes pas difficile ! J'éprouve ici la plus grosse déception de mon voyage à Zurich.

Mme Yvonne : Pas possible Mais voyez donc ces stands aérés, artistement décorés, qui s'ouvrent sur ce large parterre formant comme une grande ronde autour des fleurs. Quelle harmonie dans cet ensemble ! quelle impression d'enfance heureuse il se dégage de tout ceci. Quelle paix !

Mlle Rachel : D'accord, mais c'est la paix par le vide.

Mme Yvonne : Oh ! peut-on dire ! Tout est parlant, au contraire, chaque division a sa signification bien précise. Aucune paroi n'est chargée d'images et de textes, mais c'est ce qu'il faut, c'est le style actuel. On ne doit indiquer que les lignes générales, le style dépouillé l'exige.

Ici, on s'inquiète d'abord de l'enfant, dès qu'il s'annonce, on s'ingénie à donner à la mère la santé, l'équilibre qui assurent, à l'être quelle porte, ses meilleures chances ; l'accouchement ne doit susciter aucune anxiété, la préparation physique et mentale la libère des craintes superflues et des préjugés ancestraux.

Et voici que le bébé est arrivé. On l'entoure des précautions qui doivent le préserver sans l'amollir : bon air, propreté, calme, soleil. On le forme d'une main ferme, mais on l'entoure de l'amour dont il a besoin.

Il grandit. On continue de guider son développement en le fortifiant. Ses jeux sont un apprentissage de la vie, ils sont calculés pour que ses aptitudes aient l'occasion de se manifester.

De belles pensées, formulées par Pestalozzi, par Mme Necker de Saussure, par le Père Girard, ponctuent le déroulement de cette ligne éducative et relient les éducateurs de jadis aux découvertes des psychologues et des pédagogues actuels. On suit avec sollicitude l'enfant jusqu'à son adolescence, on suggère les occupations qui feront de ses loisirs, des heures de détente et d'enrichissement à la fois...

Mlle Rachel : Sans doute, tout ceci est fort bien pensé et présenté. Mais prenez garde : il ne s'agit que des *conditions d'une éducation réussie :* des parents, conscients de leur res-

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27
Formation de gouvernantes institutrices pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER

ponsabilité, accueillant avec joie et courage, la venue d'un bébé, créant l'atmosphère de bienvenue, entourant le jeune être des soins affectueux et éclairés que nous suggèrent les recherches scientifiques les plus récentes.

Réfléchissez-y, Madame Yvonne, un tel cadre — car ce n'est qu'un cadre — pourrait convenir à n'importe quel genre d'éducation, la famille dont il s'agit ici pourrait professer les principes les plus opposés, elle pourrait être polygame, fétichеuse, fasciste, marxiste ou ce que vous voudrez...

Mme Yvonne : En tous cas, la religion est dans ce cadre, voyez ces magnifiques photos du baptême catholique et de la confirmation protestante...

Mlle Rachel : En effet. La religion fait partie des conditions requises. Mais la substance même de l'éducation, les règles que l'enfant doit apprendre à observer dans la vie sociale actuelle, où sont-elles ? Nulle part.

Et pourtant, considérez tout ce que révèle la Saffa 58 sur les conditions larges et faciles de notre existence. L'enfant doit-il s'imaginer que tout cela lui est dû, qu'il y a droit sans aucune peine de sa part ? Croyez-vous que cette mise en valeur savante de notre sol, de nos ressources, de notre population, ne repose pas sur la discipline et sur le dévouement de ceux qui nous ont précédés ? Où donc est inscrite ici la règle de discipline qui est à la base de tout cet essor ? Nulle part.

Ces résultats obtenus par des siècles d'efforts, de renoncement, de zèle assidu, pour nous procurer un à un, tous les avantages dont nous jouissons, l'enfant doit-il se borner à en profiter ? Ne doit-il pas, à son tour se mettre courageusement à la besogne, pour continuer l'œuvre des devanciers et soulager la peine de ceux qui sont encore « travaillés et chargés » parmi nous ? Et croyez-vous que ce fauteuil-chaise longue que je vois s'étaler dans la chambre-modèle de l'adolescent, soit une incitation au labeur tenace et énergique ?... Même le mobilier que nous voyons ici ne symbolise pas la discipline et l'effort.

Cette discipline s'applique non seulement à la conduite mais à la conscience dans le travail le plus modeste, de sorte que chacun, à sa place, remplisse sa tâche pour le bien de tous. Où est cette règle de travail consciencieux ? Nulle part.

Mme Yvonne : Mais tout ceci va de soi, à quoi bon remplir ces parois de banalités ?

Mlle Rachel : On voit bien que vous n'avez pas d'enfants et que vous ne faites pas de l'enseignement. Vous sauriez que les générations actuelles n'ont plus aucune notion des règles de vie les plus élémentaires, ce sont à leur avis des vieilles rengaines.

Si j'avais eu à proposer des textes pour une quelconque exposition destinée aux parents et à leurs enfants, en regard du tableau, qui signale ce que l'on ne doit pas faire, j'aurais placé, en lettres d'or le tableau des consignes élémentaires que doit observer un enfant appelé à vivre dans notre société dite civilisée :

respecter la personne et les idées du camarade

s'acquitter consciencieusement de tout travail

tenir envers et contre tout la parole que l'on a donnée

savoir que seul peut être libre celui qui sait se contenter de l'existence la plus frugale

savoir que rien n'est gratuit en ce monde : chacun des privilèges dont nous jouissons a été acquis par le sacrifice de quelqu'un.

L'équilibre et la sécurité dont nous avons longtemps joui en Suisse repose, en partie sur la liberté d'opinion dont les citoyens ont bénéficié, grâce à des lois sages. Pour que les lois restent sages, ne faut-il pas que l'enfant apprenne très tôt, le respect d'autrui, de ses idées, afin que toujours l'étroitesse d'esprit et la persécution lui fasse horreur. Où est cette règle du respect du prochain? Nulle part.

Mme Yvonne : Mais cela, c'est une règle que la religion enseigne.

Mlle Rachel : Ne croyez-vous pas que cette règle sera bien mieux inculquée aux jeunes esprits si l'enseignement de la religion et celui de l'école coïncident. Souvent, l'histoire confirme la vérité de l'enseignement religieux, pourquoi ne pas en profiter ?

Mme Yvonne : Vous parlez d'enseignement. Tout cela se trouve dans le pavillon voisin, où il y a des classes, où l'on donne des leçons.

Mlle Rachel : Non, Mme Yvonne. Dans les classes voisines, on montre des manières d'enseigner telle ou telle chose, telle ou telle branche, ceci est encore tout différent, il s'agit des *méthodes d'enseignement.* Moi je vous parle du *contenu de l'éducation* et je constate qu'il est absent, pour une raison qu'on nous laisse ignorer, du pavillon dit de l'Education. Et voilà pourquoi je suis profondément déçue.

Assemblée générale de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Nous nous excusons d'avoir dû remettre si longtemps, faute de place, la publication de ce compte rendu.

Le 18 juillet, à 11 h. du matin, les déléguées se réunirent dans la salle du théâtre, fort bien disposée, sous une verrière bleue (un peu chaude pendant la journée), où la présidente, Me Denise Berthoud (Neuchâtel), souhaita la bienvenue aux représentants des autorités, des sociétés invitées et transmit les excuses des absents.

En cette assemblée d'ouverture, il s'agissait de présenter l'exposition, ce qui fut fait, en brefs exposés, prononcés par Mmes E. Rikli, présidente du comité d'organisation (La Saffa), Hubacher-Constam, architecte en chef *(Le visage de notre exposition),* Billeter *(La Tour d'habitation),* Dr Rittmeyer et Cherix *(La femme au service de la communauté),* aspect civique, en allemand, aspect de la solidarité, en français. En l'absence de Mme Honegger, graphiste, *la ligne* fut présentée par la rédactrice des textes, Mlle M. Buhrig.

Le repas fut servi au restaurant sans alcool, sobrement mais artistement décoré de panneaux gris et jaunes ; au nom des autorités cantonales, M. Maurer félicita l'Alliance de son entreprise.

Après une visite par groupes dirigés, on se retrouva sur l'île construite pour la Saffa, où l'Alliance offrait une réception à ses invités dans ce lieu charmant, rafraîchi par la brise et le clapotement de l'eau bleue si proche.

° ° °

Le soir, autre invitation appréciée : les danses espagnoles par Suzana Audéoud et José. Cette danseuse, d'origine suisse, est paraît-il, l'une des meilleures interprètes étrangères de la danse typiquement espagnole. Ces deux danseurs accompagnés par un chanteur et un guitariste ont offert un spectacle d'une grande tenue. Il faudrait citer de nombreux numéros. Le plus impressionnant, peut-être, fut la danse funéraire, où Suzana, accompagnée de coups de tambour lents, qui sonnaient comme un glas, réussit à recréer, pour nous, l'envoûtement mystérieux des funérailles de la plus lointaine antiquité.

Le 19, c'était le tour de la séance administrative, sous la présidence de Me Berthoud. L'assemblée accueillit deux nouveaux membres de la catégorie A. L'Union inter-city des Zonta-Clubs de Suisse et le nouveau Centre de liaison de Glaris. Dans la catégorie B, l'Association évangélique féminine d'Altdorf, le Groupe radical féminin de Berne, ainsi que celui de Zurich.

Le rapport adopté sans réclamations, ainsi que les comptes (Mme Binder, trésorière) et le budget, la présidente signala la nomination au bureau de Mme Keller-Oetteli.

Mme Choisy demanda si l'Alliance avait prévu un budget en prévision de la votation fédérale sur le vote féminin, on lui répondit que oui.

Afin de remplacer au comité, la représentante du Tessin, Mme P. Rolandi, on procéda au scrutin secret, à l'élection de sa remplaçante, Mme Zeli, candidate proposée par le Lyceum. Mme Zeli remercia de la confiance qui lui est accordée. La présidente annonça, pour le début de l'an prochain, une journée d'information sur l'armement atomique et les essais. Déjà de nombreuses déléguées, troublées par ce problème, ont pris la parole à ce sujet.

Après les remerciements au comité de Sœur Dora Schlatter pour la Fédération des femmes protestantes et l'invitation de Mlle E. Roulet, pour l'assemblée 1959 à Neuchâtel, on rappela encore, aux assistantes les deux organes de l'Alliance, le « Schweizer Frauenblatt » et le « Mouvement- féministe-Femmes suisses », qui publient tous deux, pendant la Saffa, des numéros spéciaux dont la série constituera un résumé de cette grande manifestation.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 24.62.00 permanent
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Ecole sociale de Lausanne

A l'occasion de sa reconnaissance par l'Association suisse des Travailleurs sociaux, l'Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices, à Lausanne, a organisé dans sa maison du chemin Verdonnet, une manifestation à laquelle ont assisté de nombreux représentants des autorités cantonales et communales, dont M. G. Jaccottet, directeur des Ecoles de Lausanne, des directeurs d'écoles, d'œuvres sociales ; la séance était présidée par M. Pierre Jaccard, professeur de psychologie et de sociologie à l'Université, président du conseil de fondation. Mme Alice Curchod, directrice, qui avait une école de jardinières d'enfants, eut l'idée, en 1949, d'adjoindre à son école des cours pour assistantes sociales. Son institution s'installa en 1954 au chemin Verdonnet, devint en 1955 une fondation reconnue d'utilité publique ; enfin en 1958, l'école fut reconnue par l'Association suisse des écoles d'assistantes sociales. De nombreuses élèves ont passé par cette école. Leur nombre est encore insuffisant, car la demande est grande.

Mlle Messikommer, qui enseigne l'assistance à l'école, a exposé ce qu'est le travail de l'assistante sociale et comment se forme, pratiquement et théoriquement, l'assistante sociale.

S. B.

Dangers du travail à temps partiel par l'Association de la Porte ouverte

L'expérience montre que la généralisation tend à devenir inévitable si on n'y fait pas échec. On peut donc prévoir que le travail des femmes serait une fois de plus considéré uniquement comme un travail temporaire, comme un travail d'amateur, comme un moyen de se procurer de l'argent de poche ou un supplément de ressources pour faire face aux dépenses du ménage, en un mot, comme un travail qui ne mériterait pas l'égalité de rémunération par rapport au travail exécuté par un travailleur de sexe masculin. Or la femme a droit à cette égalité en tant que citoyenne indépendante gagnant sa vie par son travail.

En outre, si une réglementation générale relative au travail à temps partiel incluait également des groupes *spéciaux* de travailleurs de sexe masculin, les travailleuses risqueraient d'être classées dans la même catégorie que les personnes physiquement handicapées, âgées, invalides ou malades.

(à suivre)

ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

Tous les lundis (13 h. 55) :
Femmes chez elles.

Samedi 1er novembre (14 h.) :
Eventail qui présentra l'invitée de la quinzaine, *Mme Dutoit,* professeur de rythmique — «Tous responsables», par Y. Z'Gragen, etc.

La bonne aïeule

suite de la relation d'un cas psychologique dont « l'argent » est responsable

Son cœur s'était serré quand il lui avait baisé la main en lui souhaitant encore beaucoup de belles années dans la paix qu'elle avait méritée. Et puis il ne lui avait plus parlé de toute la soirée, il était resté comme collé à sa femme. Non, Georges n'était pas un homme heureux.

Et elle se représentait comme il aurait été content à Zurich, vivant sa deuxième vie d'étudiant, une seconde jeunesse, dans les salles de cours ! Oh mon Dieu, mon Dieu, ce regard terne, ce pli triste et crispé autour de la bouche. Est-ce qu'il restera toujours ainsi ? « Toujours, répondait une voix intérieure, toujours ; cela ne peut plus changer, plus s'améliorer ; maintenant il est père de famille, et près de la quarantaine ».

Tout à coup, elle sauta de son fauteuil. Elle alla dans la chambre à côté : l'Aubusson était pendu au mur. Pas de crainte de réveiller sa servante, qui était dure d'oreille. Elle alluma le lustre et s'arrêta devant la tapisserie.

Ce morceau de tissu représentait le bonheur de Georges ! Elle l'avait gardé et il avait enseveli Georges. Cette tenture ne la réjouissait plus, mais le visage terne et gris de son petit-fils pesait lourdement sur son cœur. « Réjouis-toi de ce tissu aux couleurs radieuses et des yeux ternes et éteints de ce garçon malheureux » se disait-elle avec ironie. Et il était trop tard, beaucoup trop tard pour faire ce qu'elle n'avait pas fait. Trop tard ! elle avait tué le bonheur de son petit-fils. Elle le comprenait maintenant seulement, quand tout était irrévocable !

Là aussi, comme tant de fois dans sa vie, elle avait échoué. Elle avait toujours pensé beaucoup plus à elle-même qu'aux autres, comme elle s'était félicitée d'avoir sauvé la bague, le collier, la tenture et tant d'autres choses de la convoitise des autres. Elle trouvait toujours des prétextes pour ne pas céder ; elle trouvait toujours des raisons logiques pour refuser quelque chose — mais il semble que la seule logique soit insuffisante pour bien vivre sa vie. Après « l'affaire Berthe », elle s'était pourtant bien promis d'agir différemment à l'avenir, mais elle voyait maintenant que ses expériences ne lui avaient rien appris, à elle, cette grand'mère, cette bonne grand'mère, comme on disait souvent, à qui la possession de ses biens et son propre confort étaient plus chers que le bonheur des autres.

Non, elle n'était pas bonne ; bien que sa famille ait toujours approuvé ce qu'elle faisait, elle n'avait pas été bonne avec Jean-Christophe, avec Berthe, et surtout avec Georges. Elle n'était même pas intelligente ; une oie, mesquine et égoïste, comme avait dit Berthe, voilà ce qu'elle était.

Oh comme elle avait mal maintenant ! comme ç'aurait été bon aujourd'hui d'avoir près d'elle Jean-Christophe, Berthe et un Georges heureux ! Elle sentait à présent combien douloureusement ils lui manquaient. L'Aubusson au mur — cet Aubusson coûteux — n'avait plus d'emprise sur elle, c'était un objet mort. *(à suivre.) F. Baumgarten.*

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

CARAN D'ACHE

Ecole Lémania
LAUSANNE
Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans